

G O M A

30/23 / Lec. 1  
Rem le 28/12/1951



Monsieur l'Administrateur Territorial,

Nous avons l'honneur et la satisfaction de porter à votre connaissance que la "Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Lac Kivu" vient d'être créée par les commerçants et industriels de notre région réunis en Assemblée Constituante, à Goma, le 9 décembre dernier et que Monsieur le Gouverneur Général a bien voulu transmettre au Ministre, avec avis favorable de sa part, la demande de personnalité civile émanant de cette Chambre.-

En dehors des buts ordinaires que poursuit toute Chambre de Commerce, la Chambre du Nord Lac Kivu se propose d'étudier plus particulièrement les nombreux problèmes économiques qui intéressent directement les régions Nord Kivu et Ruanda, et de leur trouver les solutions qui permettront, tout en respectant les intérêts plus généraux, de satisfaire pleinement nos importants et légitimes intérêts locaux.-

C'est dans ce sens qu'elle est fermement résolue à coopérer avec le Gouvernement, et l'entreprise privée, au développement de notre belle Colonie, et c'est aussi la raison pour laquelle elle espère trouver auprès de vous, Monsieur l'Administrateur Territorial, tout l'appui, toute l'attention et toute l'aide auxquels elle aspire.-

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Territorial, l'expression de nos sentiments très distingués.-

Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Lac Kivu,

Le Secrétaire,  
A. Rommelaere,

Le Président,  
A. S i m o n,

V. W m m d a u

A Monsieur l'Administrateur Territorial,  
R U H E N G E R I.-  
mmmmmmmmmmmmmmmmmmmm